

**17/12/2019**

**Présents :**

Unsa Éducation : Daniel STE CLUQUE, Éric DEVILLEBICHOT (A&I), Marie-Laure CRUTCHET (SE)  
Conseil départemental : Mme LIPSOS SALLENAVE (Conseillère départementale, déléguée à la jeunesse, au fonctionnement des collèges et vie des collégiens), M. François CAZABONNE ( ?), M. Frédéric NIETO (Directeur Général adjoint Territoire, Éducation et vivre ensemble), M. Arnaud MOUSTIE (Directeur de l'Education et des Collèges).

**1) Taille des collèges et la sectorisation**

Nous sommes demandeurs d'une nécessaire réflexion qui doit inclure plusieurs entrées. D'abord celle de la mixité sociale : nous avons aujourd'hui un outil d'analyse avec l'Indice de Position Sociale qui permet d'observer que des collèges voisins géographiquement sont très éloignés les uns des autres au niveau de l'IPS. Ensuite, nous sommes demandeurs de limiter la taille des collèges à 600 élèves (Le 40 le font – ouverture du 39<sup>e</sup> collège public et 6 ouvertures de collèges depuis 2004). Enfin, nous demandons que le département puisse entamer une réflexion conjointe avec l'EN et l'association des maires sur l'utilisation des locaux de certains collèges ruraux par les écoles du secteur quand l'occupation des locaux le permet.

La volonté du conseil départemental est de ne pas supprimer de collège. (discours du DASEN au dernier CDEN les a inquiétés)

Il n'était pas possible d'agrandir le collège de Pontacq donc ils le reconstruisent avec une capacité d'accueil de 480. La tentative de faire basculer Bénéjacq de Nay à Pontacq s'est soldée par un échec.

Le collège de Jurançon n'est pas plein. Ils ne souhaitent pas déshabiller Lasseube.

Il y a des barrières mentales, des idées reçues qui font que certaines familles « fuient » des établissements.

Les dynamiques des établissements, les projets, l'opération petit déjeuner, les jeux des options contribuent à redorer les images des établissements et entraînent de la mixité mais c'est un temps long. (exemple Albret)

Le département est très attaché à développer une restauration scolaire de qualité : démarche manger bio et local ...

Ils n'ont eu aucun retour négatif sur le fait que des établissements de grande taille rencontrent des difficultés dans le fonctionnement au quotidien (nombre de sanitaires insuffisants, problème de

cantine, bruit dans la cour qui nuisent aux apprentissages des élèves ayant commencés à 13h...) C'est beaucoup plus compliqué dans d'autres départements.

Des projets communs 1D/2D existent dans certaines zones, notamment dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>e</sup> et des choses fonctionnent.

La mutualisation des locaux et de la cantine existe à Baïgorry depuis des années. Les élèves de primaires de Pontacq iront manger également dans la nouvelle cantine.

Une réflexion sur le CDI est en cours à Jurançon.

Dès qu'une équipe pédagogique dépose une demande, ils analysent la faisabilité.

Ils ont une attention particulière sur les établissements de montagne afin de fixer les liens et sécuriser les effectifs de l'école jusqu'au lycée.

## **2) Plan Pluriannuel d'Investissement**

Nous sommes à mi-chemin. Serait-il possible d'avoir un bilan ? Quelles sont les restructurations réalisées, quelles sont celles qui sont en cours et quelles sont celles qui sont prévues ? Date de livraison du collège de Pontacq ? Début des travaux et livraison du collège d'Arette ?

Le PPI a été prolongé jusqu'en 2027. 13 000 000 € par an.

Tout est programmé mais il évolue constamment. Tous les 2 mois ils ont des réunions transversales pour parler des avancées, des difficultés rencontrées ...Ils s'adaptent et n'ont qu'une vision à 2 ans.

Orthez Argote : restructuration terminée

Oloron Cordeliers : ça se termine

Arette et Pontacq démarrent en janvier 2020.

Anglet : en cours

Bidache et Nay (cantines) : à venir

Façades de Jeanne d'Albret refaites. C'était une urgence et ce n'était pas prévu dans le PPI. Ils ont aussi créé un foyer.

SJDL Ravel : projet présenté

Cambo – Arzacq - Hendaye - Nay : à l'étude

Les travaux doivent être présentés au CA et être acceptés par les équipes.

Ils doivent aussi se coordonner avec les municipalités lorsqu'il faut toucher à la voirie.

Les grosses réparations (en attendant) ont vu leur montant passer de 800 000 € à une fourchette comprise entre 2 000 000 € et 3 000 000 €. Ils ont refait les toitures du collège de Bedous.

En ce qui concerne l'amiante, il y a un diagnostic dans chaque établissement. L'amiante floquée est enlevée. L'amiante est présente dans les sols et dans la colle. Le risque serait quand on perce mais il existe un protocole. Si c'est en bon état, il n'y a pas de risque. À Anglet, ils sont en phase de désamiantage.

Pour l'accessibilité des personnes handicapées, ils avancent petit à petit.

Ils aménagent les classes du rez-de-chaussée en déplaçant, s'il le faut, les salles dédiées à certaines disciplines. Pour l'instant, le problème d'avoir plusieurs élèves de classes différentes qui nécessiterait plusieurs salles ne s'est pas posé.

### **3) Équipement informatique des collègues**

Les chiffres du CTA nous apprennent que nous sommes avant dernier pour le nombre d'élèves par ordinateur juste devant le 33. D'autre part le débit n'est pas suffisant et certains ordinateurs renouvelés ont posé des problèmes et n'ont pu être installés. Il faudrait faire un état des lieux.

Les chiffres du CTA sont faux. Ils l'ont signalé ainsi qu'à la DANE.

L'état des lieux a déjà été fait : nationalement, on est au top !

Le 64 possède 5 826 ordinateurs, 945 tablettes, 1 000 vidéo projecteurs, 726 TBI : 8500 équipements au total.

Tous les réseaux sont faits à l'exception de Aturri et ... mais cela devrait être réglé prochainement.

Tous les établissements sont fibrés sauf 2 : Arzacq et Pontacq.

Débit entre 10 et 15 méga bits par seconde pour tous.

Le problème du débit vient des pratiques des enseignants. Tout le monde se connecte au même moment pour regarder une vidéo donc c'est normal que ça rame.

### **4) Remplacement des agents territoriaux dans les collèges**

Le nombre d'agents titulaires remplaçants semble insuffisant au regard des absences.

Vous en faites le constat mais y a-t-il une réflexion dessus ? Au bout de combien de temps un contractuel en CDD peut-il être pris en CDI ?

Il y a le même nombre de volants et de contractuels que les années passées mais depuis la rentrée, le côté Pays Basque connaît un taux d'absentéisme faramineux, ce qui pose problème pour les remplacements. Le vivier n'est plus suffisant. Ils doivent déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Ils recherchent des cuisiniers et ont du mal à en trouver (annonces parues sur le site du département). Ils se refusent de demander à un agent du côté Béarn de venir travailler sur le Pays Basque car ce sont déjà des personnes qui se lèvent tôt donc ils ne souhaitent pas leur faire faire la route en plus.

Il y a des jurys vivier très régulièrement.

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents ils ont changé beaucoup de mobilier et d'équipement.

Un contractuel peut postuler sur un poste au bout de 6 mois ou un an (ils n'étaient pas sûrs de leur réponse). La mobilité des agents se fait mars/avril.

### **5) Dotations de fonctionnement**

Depuis 2 ans on ne trouve plus sur les sites les annexes.

Combien de collègues ont vu leur dotation baisser à cause de fonds de roulement trop importants ?

Les annexes et toutes les délibérations sont en ligne. C'est une obligation. Il peut y avoir un mois de décalage.

14 établissements ont vu leur dotation baisser contre 18 l'an passé. Le montant n'est pas reversé à d'autres établissements mais utilisé pour des actions éducatives.

### **6) Appel à projets**

Nous apportons une attention particulière pour les établissements REP et avons pu constater que les séjours d'intégration n'étaient ouverts qu'à une classe par établissement. Ne serait-il pas possible de l'étendre à d'autres ?

Vous n'êtes pas les seuls à nous faire ce retour. Il y a une réflexion dessus. Le PED évolue chaque année.